



Flash info sécurité des Ailes Tourangelles

EN BREF :

➤ LFOT :

Rappel. Depuis le 08/09/22 (cf. VAC) l'altitude du tour de piste a changé. Elle est passée de 1100 à 1400ft QNH principalement pour des raisons de nuisance sonore vis-à-vis du voisinage.

Cette mesure s'accompagne d'un évitement de survol de Parçay Meslay et de Rochecorbon. Nos amis du TAC nous ont récemment transmis un tracé complet du TDP qui est affiché sur le panneau Sécurité de la salle pilote du Club House.

Pensez à le consulter et respecter le circuit sur cette destination.

➤ LFEN :

Rappel. Depuis le 03/11/22 (cf.VAC) le terrain Tours Sorigny possède (enfin !) une fréquence dédiée en Auto-Information le **120.090 Mhz**. Pensez à mettre à jour votre documentation le cas échéant.

➤ Vous connaissez le 191 ? :

C'est le numéro d'appel téléphonique à utiliser pour signaler toute situation d'urgence aéronautique. (Situation de détresse, ou si vous êtes témoin d'un accident aéronautique).

Mais c'est aussi le numéro à composer si par inadvertance vous déclenchez la balise de détresse de votre appareil (plusieurs REX montrent que cela arrive notamment lors de la vérification des checks lists avant décollage).

Ainsi vous éviterez l'activation inutile des Services de Recherches et de Sauvetage....

➤ LFEF : Péril Aviaire ! :

Un évènement récent (un appareil a percuté un volatile en finale, heureusement sans conséquences pour l'équipage et mineures pour l'appareil) nous rappelle que notre plateforme peut être sujette au péril aviaire.

Vous l'avez certainement constaté, de nombreux oiseaux viennent se poser sur la piste et d'autres sont souvent présents aux abords (hérons, buses).



On rappelle la conduite à tenir en cas de risque : Dans les phases de décollage et d'atterrissage ne pas chercher à éviter les oiseaux, privilégier le maintien sur la trajectoire rectiligne, plus prévisible pour les oiseaux qui éviteront l'appareil dans la majorité des cas.

En cas de risque au décollage, envisager l'arrêt décollage. En cas d'impact en montée initiale, effectuer un tour de piste basse hauteur en limitant la vitesse d'évolution. En cas d'impact en finale, poursuivre normalement l'atterrissage.

De retour au parking prévenir l'encadrement du club pour inspecter les dommages éventuels causés à l'appareil et rédiger un REX pour signaler l'évènement.

➤ **CONSIGNES SANITAIRES :**

Après consultation de nos experts médicaux, Les règles applicables en ce moment à l'aéro-club sont toujours les mêmes : désinfection des appareils à l'aide de lingettes à l'issue des vols par l'équipage descendant.

Merci de les respecter pour la santé de tous !

➤ **SOFIA BRIEFING :**

La nouvelle application du SIA pour la préparation des vols, ainsi que pour le dépôt des plans de vols est active après plusieurs reports dans sa mise en service.

En surfant sur cette application on découvre qu'au chapitre des NOTAMS, il faut être vigilant dans la restitution qui est faite ! En effet, suivant la requête qui est formulée, par exemple sur une navigation entre terrain A et un terrain B avec un terrain C comme point tournant et/ou terrain de dégagement, les NOTAM du terrain C peuvent ne pas apparaître sauf en consultant l'ensemble des NOTAM « en route » qui figurent en bas de liste des NOTAM de la restitution.

Attention donc de ne pas se faire piéger !

En ce qui concerne les SUP AIP, toujours pas de moteur de recherche efficace qui permette d'obtenir ceux en vigueur sur le parcours souhaité, il faut balayer toute la liste des SUP AIP actifs à la date du vol programmé. ...

Bon courage pour la préparation de vos vols !



LE TABLEAU DE BORD DE LA SECURITE

ITEM	Objectif 2022	Situation au 01/12/2022	Tendance
Evènements sécurité à déclarer à l'autorité	< = 2	1	
REX traités dans les 15 jours suivant leur émission	90%	Nbr REX 15 Nbr traités : 14	
Diffusion des flash sécurité	5/an	6	
Conférences sécurité	2/an	2	
Réalisation actions PAS	90%	97%	

LA SECURITE C'EST L'AFFAIRE DE TOUS, BONS VOLS !